

PICHON & NOUDEL-DENIAU Commissaires - Priseurs

VENTE EN PRÉPARATION

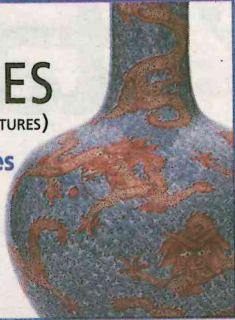
ARTS ASIATIQUES

(BRONZES - JADES - PORCELAINES - IVOIRES - PEINTURES)

Estimations & Expertises Gratuites

Tous les mardis et jeudis de 14h à 18h

Maison de Ventes
31, Bd d'Alsace - 06400 Cannes
04 93 39 01 35
j.pichon@auctioncannes.com



MONACO

Saveurs romaines au Métropole

P 3



(Photo Michael Alesi)

MONACO



Une semaine
en mer pour 100
enfants malades P 4

MONACO

De l'usage de coke
au trafic de GPS
et de voitures P 5

LÉGISLATIVES

14 candidats pour
remplacer Guibal
à l'Assemblée P 10-11

AUJOURD'HUI

Votre magazine
Week-end

Tout sur les loisirs de
la Côte d'Azur et du Var

52 PAGES EN KIOSQUES



(Photo Ludovic Mercier)

10 000 voix



Une pétition de 10 000 signatures a été déposée au Ministère d'État pour réclamer le maintien de l'assurance-maladie monégasque pour tous à la retraite. P 2

10000 signatures déposées au Ministère d'État

L'Union des syndicats monégasques s'est fait le porte-voix de ceux qui réclament le maintien de l'assurance-maladie monégasque pour les retraités qui n'ont pas les moyens de vivre à **Monaco**

Dix mille signatures en huit mois. Un salarié sur cinq réclame le maintien de la couverture sociale monégasque après son départ à la retraite, à la CCSS (pour le privé) ou à la SPME (pour le public).

En clair, actuellement, un salarié de la Principauté qui part à la retraite est automatiquement basculé sur le régime d'assurance-maladie de son pays de résidence. Après avoir bénéficié toute sa carrière de l'opulence du régime monégasque, le nouveau retraité, s'il est français, revient sous la couverture de la Caisse primaire d'assurance-maladie. Et en France, la sécu est beaucoup plus regardante. À titre d'exemple, en dehors des médicaments irremplaçables pour les affections lourdes (cancer, diabète, Parkinson, Alzheimer, etc.), les remboursements sont de l'ordre de 15 à 65 %, alors que la couverture monégasque les prend en charge à 80 %. Une situation qui, d'après le dernier recensement, concerne environ 83 % des salariés de la Principauté (dont 77 % de Français).

« Des richesses gargantuesques »

Une injustice totale pour Olivier Cardot, secrétaire adjoint de l'Union des syndicats de Monaco: «La retraite, c'est justement le moment où on a le plus besoin d'une bonne couverture sociale. Aujourd'hui, si vous vivez à Monaco, même si vous n'avez travaillé que six mois, vous êtes maintenus sur le régime CCSS.



Les représentants des différentes sections syndicales s'étaient déplacés: tous corps de métiers, de nationalité monégasque ou non, ils sont tous solidaires.

Or, un salarié qui a travaillé 40 ans à Monaco et qui n'a pas les moyens de vivre ici n'est pas maintenu. On trouverait logique qu'il y ait une meilleure répartition dans une Principauté où les salariés créent des richesses gargantuesques.

Non, c'est non !

Des salariés à qui le gouvernement claque la porte au nez, via cette réponse à notre sollicitation: «Le gouvernement avait déjà, par le passé et à plusieurs reprises, exprimé sa position sur cette revendication après l'avoir

attentivement évaluée. Le ministre d'État, lors de sa rencontre avec l'Union des syndicats de Monaco le 17 mai 2017, a au demeurant explicité verbalement les raisons pour lesquelles les pouvoirs publics ne pouvaient accéder à cette revendication. (...) Une lettre a été déposée ce jour par cette fédération auprès du gouvernement, comme elle en avait exprimé l'intention. Une réponse lui sera bien sûr apportée.» Ces raisons évoquées le mois dernier, Olivier Cardot les explique: «Le ministre d'État a dit que c'était trop cher et que c'était non

négociable.» Un argument déjà avancé dans la journée, mais que le secrétaire adjoint n'accepte pas: «En six ans, le PIB monégasque a augmenté de plus de 37 %. On est à presque 6 milliards d'euros de PIB, et la revendication coûte entre 220 et 240 millions d'euros.»

L'USM est déterminée à aller jusqu'au bout: la couverture sociale des retraités sera à l'ordre du jour de la journée interprofessionnelle de mobilisation, le 22 juin prochain.

LUDOVIC MERCIER
lmercier@nicematin.fr



Chacune de ces cartes représente une signature.